



Points importants / Organisation / Règlement / Inscriptions

« Les 6h de Natation » est un événement sportif caritatif, dont les fonds sont reversés aux associations partenaires qui luttent contre le SIDA.

Equipement :

Il est obligatoire que chaque nageur/nageuse apporte un maillot de bain et un bonnet de bain. Un bonnet aux couleurs de l'évènement sera remis le jour de l'évènement à chaque nageur lors de l'inscription.

Le port de lunettes est fortement conseillé mais pas obligatoire, ainsi qu'une, voire plusieurs serviettes et des barres de céréales.

Seul le pull buoy est autorisé comme autre matériel.

Inscriptions :

Les pré-inscriptions s'effectuent sur la page suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/1KyX0PmckO5pTAx5pkSrV8M0n8i4ObCB4DEVKKzSC7T4/edit?ts=5bcccc14>

La participation sera à régler sur place le 1er décembre, en présence des associations partenaires.

Les inscriptions sur place se font le **samedi 1er décembre de 12h00 jusqu'à 14 h00** à l'accueil de la Piscine Georges Vallerey au tarif de 5eur / personne, reversés aux associations partenaires, dans la limite des places disponibles.

Le briefing :

Au cours de ce briefing, nous vous donnerons toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la course. Nous répondrons alors à vos éventuelles questions.

Le briefing aura lieu avant les épreuves à 13h30 le samedi 1^{er} décembre.

La piscine Georges Vallerey, se situe au 148 Avenue Gambetta, 75020 Paris, métro porte des Lilas.

Début des épreuves et activités : 14h00 (départ)

Fin des épreuves : 20h00

Remise des prix : 20h30

Clôture des 6h de natation : Remerciements aux participants à 20h30.

6h DE NATATION 2018

Les différentes possibilités de participation :

Plusieurs façons s'offrent à vous pour participer aux 6h00 de natation :

- En individuel :

Il s'agit d'effectuer la plus grande distance possible, sur une durée maximale de 6 heures. L'arrêt est autorisé.

Le comptage s'effectuera en longueurs à partir de 37.5 mètres minimum. Le résultat sera donné en mètres.

- Par équipe :

Sur le même principe, les membres de l'équipe devront nager séparément, une seule personne à la fois (type relais). Une personne peut cependant nager plusieurs fois, dans la nage qu'il souhaite et dans son propre style.

Une équipe peut être mixte et être composée de **2 à 12 participants**.

Le résultat final additionnera les distances de chacun et sera donné en mètres.

- Participation aux activités proposées :

Lors de cet évènement, nous proposerons également des séances d'aquagym, d'initiation à la natation et au sauvetage.

Règlement des 6heures de natation

- Article 1

L'évènement aura lieu à la piscine Georges Vallerey, 148 Avenue Gambetta, 75020 Paris.

Tout participant se doit de respecter le règlement intérieur en vigueur des piscines de la Ville de Paris.

- Article 2

L'Association Cercle du Marais et la piscine Georges Vallerey sont seuls arbitres de l'évènement et se réservent le droit de toute modification sans préavis.

- Article 3

Le Cercle du Marais et la piscine Georges Vallerey se réservent le droit d'annuler l'évènement pour des raisons de sécurité.

- Article 4

Le Cercle du Marais et la piscine Georges Vallerey se réservent le droit d'exclure tout participant à l'évènement, notamment si sa tenue est jugée incompatible avec le respect des règles de sécurité et au règlement de la Ville de Paris.

- Article 5

Aucune personne non-inscrite ne pourra accéder aux lignes réservées à l'épreuve des relais. Les autres parties des bassins seront libre d'accès.

Lors des activités encadrées par les maîtres-nageurs, l'espace occupé sera libéré pour permettre l'animation proposée de s'effectuer (initiation à la natation, aquagym, initiation au sauvetage).

- Article 6

Les 6 heures de natation sont ouvertes à toute personne pouvant nager un parcours de 37.5 m au minimum, sans limite d'âge et de temps, sans aide extérieure et sans matériel flottant ou qui aide à la propulsion.

- Article 7

Les personnes de moins de 18 ans sont autorisées à participer uniquement en présence d'une personne de plus de 18 ans qui l'accompagne.

Les enfants de plus de 8 ans devront être accompagnés obligatoirement d'un adulte majeur pour entrer dans l'établissement. Un justificatif de l'âge peut être exigé à l'entrée.

- Article 8

Les différents membres d'une même équipe participants ne sont pas tenus à une présence simultanée dans le bassin ; les membres d'un même groupe devront donc nager séparément. Les équipes composées peuvent être mixtes.

- Article 9

Tout manquement au règlement entraînera l'arrêt immédiat de l'équipe.

- Article 10

La distance parcourue par chaque participant est comptabilisée pendant l'épreuve. Pour être prise en compte, la distance doit être accomplie d'une seule traite, la rentrée et la sortie de l'eau délimitant la performance.

- Article 11

Le départ se fera dans l'eau, nageur après nageur par ligne, avec un départ différé de 15 secondes.

- Article 12

Des lignes d'eau seront réservées pour l'évènement. Chaque ligne pourra être définie par des niveaux de nages (sénior, loisirs, intermédiaires, confirmés, ...)

- Article 13

Le chef d'équipe est responsable du comptage des longueurs parcourues par son équipe avec l'aide d'un bénévole de l'organisation.

Le comptage peut être réalisé alternativement entre les membres de l'équipe qui ne nagent pas, et reporter sur les fiches d'équipe prévues à cet effet.

- Article 14

Chaque équipe ou participant individuel sera défini par une couleur de bonnet (vert, bleu, rouge, blanc, violet, orange,...)

- Article 15

La sécurité dans la piscine sera assurée par des éducateurs sportifs de natation (MNS), et les bénévoles du Cercle du Marais.

- Article 16

Une inscription ne sera prise en compte que si elle est complète, c'est à dire si elle comprend :

- la fiche d'inscription dûment complétée.
- l'acceptation du règlement général.
- participation : 5 euros reversés ensuite aux associations partenaires.

Attention : par mesure de sécurité et de bien être pour les nageurs nous limiterons la présence à 12 personnes par ligne d'eau pour la partie relais.

Pour faciliter l'organisation une pré-inscription est fortement recommandée.

Merci de votre aide, et soutien.

Paris, le 22 octobre 2018, le Cercle du Marais